



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 15 MAI 2023

L'an deux mille vingt trois, le quinze mai à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du neuf mai 2023, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul TERRENNE, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D1-1-3-53

OBJET : ACCORD-CADRE DE TRAVAUX - MARCHÉ DE COUVERTURE, CHARPENTE ET INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE – LOT 2 : INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

MARCHÉ SUBSÉQUENT INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES AU GOLF D'ESPALAIS ET AUX ÉCOLES DE DONZAC ET LAMAGISTÈRE
AVENANTS DE MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Etaient présents :

Messieurs, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Messieurs BAYLET Jean Michel et BENOIT Pascal.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Monsieur Guy MERIEL a été désigné secrétaire de séance

2023D1-1-3-53

**ACCORD-CADRE DE TRAVAUX - MARCHÉ DE COUVERTURE, CHARPENTE ET
INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE – LOT 2 : INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE
MARCHÉ SUBSÉQUENT INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES AU
GOLF D'ESPALAIS ET AUX ÉCOLES DE DONZAC ET LAMAGISTÈRE
AVENANTS DE MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée pour un accord-cadre relatif à des travaux de couverture, charpente et installation photovoltaïque, par voie de procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Cette consultation concerne les travaux de couverture, charpente et installation photovoltaïque.

Les prestations sont réparties en 2 lots, puis en marchés subséquents.

Les avenants concernent les marchés et lot suivants :

- Accord-cadre de Travaux - Marché de couverture, charpente et installation photovoltaïque n° 2019T53 - Lot 2 : Installation photovoltaïque,
- Marché subséquent n° 2019T53MS07 – Installation de panneaux photovoltaïques au Golf d'Espalais et aux écoles de Donzac et Lamagistère.

La Commission des Plis s'est tenue le 13 mars 2023 pour se prononcer sur les avenants.

Ces avenants portent sur un changement de dénomination sociale de l'entreprise titulaire.

En effet, suite à une restructuration, l'entreprise AGV FLOTTES ELECTRICITÉ a fusionné avec l'entreprise EI J.P FAUCHE.

Il convient ainsi de prendre acte de la nouvelle dénomination sociale de l'entreprise titulaire et de ses coordonnées, à savoir :

Nom : ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE JP FAUCHE

Adresse du siège social : 927 Route de Moissac 82 130 LAFRANÇAISE

SIRET : 308 250 570 00782

RIB : FR76 1780 7008 0100 1218 1612 377

En conséquence, le Président propose donc :

- de conclure les avenants tel que détaillés ci-dessus ;

- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer lesdits avenants et toute pièce y afférente.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- de conclure les avenants tel que détaillés ci-dessus ;

- d'autoriser le Président ou son représentant légal, à signer lesdits avenants et toute pièce y afférente.

Fait à Valence d'Agen, le 15 mai 2023
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 16 mai 2023

Le secrétaire de séance désigné
Le Maire de GASQUES



Guy MERIEL

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **19 MAI 2023**

Affiché sur le panneau des annonces légales le

19 MAI 2023

AR Préfecture

Accord-cadre de Travaux - Marché de couverture, charpente et installation photovoltaïque - Lot 2 : Installation photovoltaïque Marché subséquent Installation de panneaux photovoltaïques au Golf d'Espalais et aux écoles de Donzac et Lamagistère AVENANTS DE MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20230515-2023D1_1_3_53-DE

Numéro d'acte : 2023D1_1_3_53

Date de décision : 15/05/2023

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-3-0-0 (Commande Publique / Marchés publics / avenants (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat))

Fichier acte : 2023D1-1-3-53 ACCORD-CADRE DE TRAVAUX MARCHÉ COUVERTURE CHARPENTE PHOTOVOLTAÏQUE ET MARCHÉ SUBSEQUENT GOLF ET ECOLES AVENANTS.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 19/05/2023 15:18:19

Date de réception de l'AR : 19/05/2023 15:28:48